

ACSIEM

CORP FRANCE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

1. DÉFINITIONS

« **ACSIEM** », « *nous* » ou « *notre/nos* » : désigne **ACSIEM CORP France**, une société par action simplifiée, au capital de 1 000€, immatriculée au RCS de Foix sous le numéro 509 147 856, dont le siège social est situé Chemin de la Frête, 09140 – Soueix-Rogalle, France.

« *Partenaire* » ou « *Prestataire* » : Prestataire sélectionné par ACSIEM afin de fournir au Client les Prestations commercialisées sur nos sites dans différentes localisations.

« *Client* » ou « *Locataire* » : désigne une personne physique (majeure) ou morale, qui Réserve pour son compte ou celui d'une société et qui est habilité à signer des contrats qui engagent sa responsabilité.

« *Séjour* » : désigne la période de Location.

« *Matériel* » ou « *Équipement* » : désigne tout matériel étant mis à la disposition du client, skis, snows, snowscoots, luges, casques, bâtons, etc...

2. OBJET DES PRÉSENTES CGL

Les présentes Conditions Générales de Location (ci-après « CGL ») ont pour objet de définir les modalités de Réservation des différents Équipements, ou Prestations sur nos sites.

Les présentes sont conclues entre **ACSIEM** et le Client.

Toute Réservation ou Location est soumise à l'acceptation pleine et entière des présentes CGL.

Nous pouvons de temps en temps mettre à jour les présentes CGL. Les modifications apportées aux présentes entreront en vigueur dès leur publication sur le site. Il est de votre devoir de les vérifier avant toute Réservation en ligne.

Les CGL applicables à une Réservation sont celle en vigueur sur le site au moment du paiement.

3. ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Les différents Équipements et Services proposés, sont décrits selon des catégories et types de classification (Débutant (A), Intermédiaire (B), Performance (C), Expert (D), -120 cm (E), -160 cm (J)). Les photographies et éléments graphiques sont présentés à titre indicatif, ils ont valeur d'exemple mais en aucun cas valeur contractuelle.

SAS ACSIEM CORP FRANCE

SAS AU CAPITAL DE 1 000€ - SIREN : 934 861 931 - RCS FOIX
CHEMIN DE LA FRÊTE, 09140 SOUEIX-ROGALLE - FRANCE

ACSIEM

CORP FRANCE

4. MODALITÉS DE RÉSERVATION EN LIGNE

4.1. PROCESSUS DE RÉSERVATION

1. Sélectionner la date de début, la durée, le nombre de rider(s) et le point de retrait.
2. Sélectionner le Matériel et les services supplémentaires souhaités.
3. Compléter les informations demandées sur le rider.
4. Vérifier la Réservation.
5. Saisir les informations de facturation pour la Réservation, et procéder au paiement.

4.2. MODALITÉ DE PAIEMENT

Pour que la Réservation soit confirmée, le client devra procéder au paiement intégral et s'acquitter des frais de dossier, d'un montant de 2€ par personne.

4.3. PROCESSUS DE PAIEMENT

Dès réception du paiement, la Réservation sera confirmée au client par e-mail. En cas d'échec du paiement, la Réservation en ligne ne sera pas validée, ni acceptée.

5. PRIX DE LA LOCATION

Le prix de la Location est défini en fonction de la gamme de Matériel choisie, des Services supplémentaires sélectionnés, ainsi que de la durée de la location.

Les prix sont exprimés toutes taxes compris (TTC), et en Euros (€). Les frais de dossier sont ajoutés au montant de la réservation, ils sont également exprimés TTC et en Euros.

Les prix affichés sur le présent Site, sont exclusivement réservés à la Réservation en ligne. Toute location effectuée directement chez un Partenaire, sans avoir préalablement effectué une réservation en ligne, se fera avec les prix en vigueur l'établissement du Partenaire au moment de la Location et selon ses propres conditions.

6. RETRAIT DU MATÉRIEL

Le Matériel est loué à **SAS ACSIEM CORP France** et est retiré chez l'un de nos Partenaires privilégié, selon le point de retrait sélectionné au moment de la Réservation, et confirmé dans l'e-mail de Réservation.

Le Matériel loué est mis à disposition de la personne ayant effectué la réservation en ligne, et sous sa seule responsabilité sur présentation d'un e-mail de confirmation, avec un numéro de réservation valide.

SAS ACSIEM CORP FRANCE

SAS AU CAPITAL DE 1 000€ - SIREN : 934 861 931 - RCS FOIX

CHEMIN DE LA FRÊTE, 09140 SOUEIX-ROGALLE - FRANCE

ACSIEM

CORP FRANCE

Le Matériel peut être retiré chez le Partenaire la veille du premier jour de location, à partir de 17:30 (heure de Paris).

Lors du retrait, le prestataire pourra exiger un dépôt de garantie. Visant à couvrir les risques de dégradation, de perte, ou de casse du matériel loué. Ce dépôt de garantie, prend la forme d'une empreinte bancaire. Aucune somme n'est débitée sur le compte bancaire du client.

L'absence de retrait ne donne droit à aucun remboursement.

7. SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

7.1 GARANTIE SÉJOUR

Notre garantie séjour, couvre :

- Modification de Réservation
- Annulation de séjour
- Interruption de séjour
- Manque de neige
- Casse ou détérioration du Matériel

Référez-vous aux conditions de garantie pour plus d'informations.

8. DISPONIBILITE DU MATÉRIEL

Le Matériel loué, sera disponible pour la période de Séjour du client définie lors de la Location.

ACSIEM ne saura être tenus responsables des retards de mise à disposition des Équipements loués, pour des raisons indépendantes de sa volonté ou en cas de force majeure.

Dans un tel cas, nos Prestataires feront les meilleurs efforts, selon les stocks disponibles en magasin, pour mettre à disposition du Client des équipements de qualité égale ou supérieure à ceux réservés, sans supplément de prix.

9. DURÉE DE LOCATION

La durée de Location est fixée pour la période indiqué sur la confirmation de Réservation, ou bien sur le bon de location.

Une journée débute à 09:00 et se termine à 17:00 (heures de Paris).

ACSIEM

CORP FRANCE

Le Client doit restituer le matériel, le jours de fin de location, avant 17:30 (heure de Paris), chez le Partenaires ou le matériel a été retiré, selon les horaires du Partenaire.

Le Client ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit de garder le Matériel en sa possession, au-delà du délai défini au moment du retrait du matériel. À l'expiration de la durée de location prévue sur le bon de location, en cas de non-restitution aux date et heures prévues, le Client restera seul responsable du matériel qu'il a en sa possession jusqu'à sa restitution effective.

Des pénalités de retard pourront et seront appliquées par Nous ou nos Partenaires. À savoir : une journée de location par jour de retard, au tarif en vigueur hors promotion.

Le défaut de restitution pourra donner lieu à la mise en place d'une procédure de restitution, dont les frais seront à la charge du Client. Nos prestataires factureront le Matériel au client à sa valeur marchande TTC déduction faite de la vétusté. Cette facturation se matérialisera notamment par le débit du dépôt de garantie (article 6).

10. UTILISATION ET RESPONSABILITÉ

Tout réglage du Matériel loué est effectué exclusivement par le Partenaire.

Le Client assume l'entière responsabilité du Matériel loué dès lors qu'il en prend possession. Il en demeure responsable jusqu'à sa restitution complète. Le Matériel est réputé être en bon état et propre à une utilisation normale. Il doit être restitué comme tel.

Toute réserve éventuelle sur l'état du Matériel loué doit être signalée au Partenaire lors du retrait du Matériel. Une mention sur le bon de location sera précisée, ou le Matériel changé. À défaut aucune réclamation ne sera acceptée par la suite.

La casse ou la détérioration, l'interruption de séjour, ou la garantie neige, peuvent être garantis en ligne.

Le Client demeure responsable de toute dégradation subie par le Matériel loué, à l'exception de l'usure normale ou de vices cachés. Il engage sa responsabilité pour toute autre dégradation, qui donnera dès lors lieu au paiement de frais de remise en état voire de remplacement du matériel, dans la limite maximale de la valeur de remplacement à l'état neuf au prix public de celui-ci, en supplément du prix de la location. Le Client s'engage à payer ces frais à la restitution du Matériel loué, le cas échéant par imputation sur le dépôt de garantie prévue à l'article 6 des présentes CGL.

11. MODIFICATION D'UNE RÉSERVATION

Les Réservations confirmées ne sont par défaut pas modifiables. Seule la **Garantie Séjour**, permet la modification de la réservation à la demande du client, sous certaines conditions. Référez-vous aux Conditions Générales de Garantie pour plus d'information.

SAS ACSIEM CORP FRANCE

SAS AU CAPITAL DE 1 000€ - SIREN : 934 861 931 - RCS FOIX

CHEMIN DE LA FRÊTE, 09140 SOUEIX-ROGALLE - FRANCE

12. ANNULATION

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, le client ne dispose pas d'un délai de rétractation. De ce fait aucune annulation ne sera accordée.

Aucun remboursement, n'est possible en magasin.

Dès lors que le client a retiré le Matériel réservé dans le point de retrait sélectionné, l'annulation de la Réservation n'est plus possible. Le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

De plus, l'absence de retrait ne donne droit à aucun remboursement.

À titre commercial, Nous pourrions décider de vous accorder un remboursement, selon certaines conditions. Veuillez noter que seulement **ACSIEM CORP France**, décidera des modalités de remboursement et que les frais de dossier, ne seront jamais remboursés.

13. RÉCLAMATION

Pour toute réclamation, le client peut contacter le service client :

Avant le début de la location :

- Par e-mail : bonjour@booking.acsiem.com
- Via le formulaire de contact.

Une fois la réservation commencée :

- Ouvrir une réclamation directement en magasin.

ACSIEM

CORP FRANCE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Chaque formule réservée auprès de **SAS ACSIEM CORP France**, comprend la Garantie Séjour suivante. Cette garantie s'élève à 4€/jour/formule. Elle couvre :

I. MODIFICATION DE SÉJOUR

Si une erreur, s'est glissée dans votre Réservation, ou que vous souhaitez modifier celle-ci, notre Garantie vous le permet.

Cependant, seul notre service client est habilité à modifier une réservation en ligne, sur demande du client soit en utilisant le formulaire de contact ou en nous contactant à bonjour@booking.acsiem.com. En précisant le numéro de Réservation.

Seules les modifications suivantes sont possibles :

- Modification de la date de retrait.
- Prolongation du délai de Réservation.
- Ajout d'Équipement(s) et/ou de service(s).
- Modification du point de retrait.

Si le montant de la réservation est supérieur au montant initial, la différence tarifaire sera à régler directement en ligne.

Les modifications peuvent être effectuées jusqu'à 3 jours avant le début de la Réservation. Passé ce délai, la réservation n'est plus modifiable.

II. ANNULATION DE SÉJOUR

En souscrivant à notre Garantie vous avez la possibilité d'être intégralement remboursé des Équipements couverts par la garantie. L'annulation de séjour doit être effectuée par e-mail jusqu'à 3 jours avant votre premier jour de ski. Des justificatifs vous seront demandés.

Les cas de situation couverts sont énumérés à l'article 6, des présentes.

III. INTERRUPTION DE SÉJOUR

Si vous devez interrompre votre séjour, nous nous engageons à rembourser les journées de location de Matériel de ski non utilisées. Des justificatifs vous seront demandés.

La garantie d'interruption de séjour couvre les cas décrits à l'article 6.

IV. ASSURANCE ENNEIGEMENT

Si le domaine skiable de la station est ouvert à moins de 25%, nous vous rembourserons les jours non skiés pour tous les Équipements couverts par la Garantie.

La Garantie enneigement est valable dans les 3 jours qui précèdent votre arrivée.

SAS ACSIEM CORP FRANCE

SAS AU CAPITAL DE 1 000€ - SIREN : 934 861 931 - RCS FOIX

CHEMIN DE LA FRÊTE, 09140 SOUEIX-ROGALLE - FRANCE

ACSIEM

CORP FRANCE

V. CASSE OU DETERIORATION DU MATÉRIEL

La Garantie couvre la casse ou la détérioration du Matériel, selon les franchises suivantes :

Formule	Franchise (avec la Garantie Séjour)	Sans la Garantie Séjour
Débutant (A)	50€	150€
Intermédiaire (B)	80€	250€
Performance (C)	100€	500€
Expert (D)	150€	650€
- 120 cm (E)	30€	150€
- 160 cm (J)	50€	180€

La couverture “casse ou détérioration du Matériel“, est applicable uniquement sur les domaines skiabiles, de **Peyragudes, Superbagnères**. Un forfait de ski, valide durant la période de location sera demandé.

En cas de détérioration ou de casse, la franchise est à régler en magasin le jour de retour du matériel, par carte bancaire, espèce ou chèque.

VI. Cas de situation couverts

Les cas de situations couverts sont les suivants :

- Décès, Accident ou Maladie (justifiant l’annulation de la réservation par le client) : du client, de son/sa conjoint(e), d’un membre de sa famille.
- Contre-indication médicale liée à la vaccination, ou état de grossesse non connus au moment de la réservation, rendant la réservation non honorable par le/la client(e).
- Modification ou suppression du fait de l’employeur de la période de congés payés, précédemment accordées pour effectuer le voyage. Sont exclus les professions libérales, les responsables et les représentants d’entreprise.
- Convocations à un examen de rattrapage universitaire à une date se situant pendant la période de location. Exclusion faite des échecs d’examens déjà connus au moment de la réservation

VII. Effectuer une réclamation

Pour toutes réclamations ou litiges liés à la Garantie Séjour, veuillez suivre la procédure suivante :

- Avant votre séjour :
 - Contactez notre service client à bonjour@bookig.acsiem.com, en précisant le numéro de réservation concernée.
- Durant votre séjour :
 - Ouvrez une réclamation directement en magasin.

Une fois la réclamation ouverte en magasin, vous disposez d’un délai de 5 jours afin de finaliser votre réclamation, via l’e-mail envoyé.

SAS ACSIEM CORP FRANCE

SAS AU CAPITAL DE 1 000€ - SIREN : 934 861 931 - RCS FOIX

CHEMIN DE LA FRÊTE, 09140 SOUEIX-ROGALLE - FRANCE

ACSIEM

CORP FRANCE

Veillez noter que si aucune réclamation n'est ouverte en magasin avant la fin de la Location, aucune réclamation ne sera possible par la suite. Il est de même pour les réclamations non finalisées dans le délai des 5 jours, celles-ci seront automatiquement clôturées.

Il est important de savoir, que les réclamations liées à la Garantie Séjour, ne peuvent pas être traitées par nos Partenaires.

Document justificatif

- Décès, Accident ou Maladie : Certificat de Décès ou attestation médicale, livret de famille (si la victime est autre que l'Assuré)
- Grossesse : Attestation médicale
- Contre-indication de vaccination : Attestation médicale
- Modification ou suppression de congés payés : Attestation de l'employeur
- Convocation : Copie de la convocation incluant la date de remise du document

VIII. TRAITEMENT DE LA RÉCLAMATION

Dès lors que la Réclamation est réceptionnée par le service approprié, un e-mail de confirmation, contenant la référence de la réclamation est envoyé au client. Selon le volume de réclamations que nous traitons, ou de l'exhaustivité de votre dossier, nous pouvons mettre jusqu'à 30 jours ouvrés pour y donner suite.

Tous les remboursements ou dédommagements résultant de la présente Garantie, seront effectués par virement bancaire, sans intérêt, dans les 30 jours ouvrés qui suivent l'acceptation de votre dossier. Ou sur le moyen de paiement d'origine.

Veillez noter que lors d'un remboursement, les frais de la présente Garantie (4€/jour/formule) et les Frais de dossier (2€/rider) sont perdus par le Client.

IX. GARANTIE 100%

Dans le cas où la Garantie 100% (1€/jour/formule) a été souscrite lors de la réservation, le délais d'annulation de la Réservation est fixé à la veille du jour d'arrivée, sans avoir à fournir de justificatif. Cette annulation doit suivre les modalités fixées à l'article 7.